



Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, **C**onsidérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme, **C**onsidérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'op-

des hommes et des femmes, et qu'ils se sont dé- favoriser le progrès social et à instaurer de me- tions de vie dans une liberté plus grande, **C** les Etats Membres se sont engagés à assurer, avec l'Organisation des Natio- pect universel et effectif des dro- et des libertés fondamentale. rant qu'une conception cor- droits et libertés est de la plus- tance pour remplir pleine- ment, l'Assemblée générale présente Déclaration univers- de l'homme comme l'idéal c- teindre par tous les peuples et- tions afin que tous les indivi- organes de la société, ayant cet-



Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, **C**onsidérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme, **C**onsidérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, **C**onsidérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations, **C**onsidérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits

des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déc- favoriser le progrès social et à instaurer de me- tions de vie dans une liberté plus grande, **C** les Etats Membres se sont engagés à assurer, avec l'Organisation des Natio- pect universel et effectif des dro- et des libertés fondamentales. rant qu'une conception cor- droits et libertés est de la plus- tance pour remplir pleine- ment, l'Assemblée générale présente Déclaration univers- de l'homme comme l'idéal c- teindre par tous les peuples et- tions afin que tous les indivi- organes de la société, ayant cet- constamment à l'esprit, s'effor- seignement et l'éducation, de- respect de ces droits et libertés e- par des mesures progressives d' et international, la reconnais- plication universelles et eff- parmi les populations des Etats Membres eu- parmi celles des territoires placés sous leur juri-



Déclaration universelle des droits de l'homme 1948